

SEANCE DU VENDREDI 7 DECEMBRE 2018

MOTION DEPOSEE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU NOM DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Les Conseillers départementaux d'Indre-et-Loire, réunis en séance le 7 décembre 2018, s'inquiètent de la forte tension qui est l'expression d'un réel malaise social et plonge chaque jour un peu plus notre pays dans la crise. L'Indre-et-Loire n'échappe pas à cette mobilisation et à ces tensions qui pénalisent la vie quotidienne et particulièrement les acteurs économiques.

Parce que nous vivons au quotidien avec les Tourangelles et les Tourangeaux, nous savons que les souffrances qui s'expriment dans tous les territoires sont réelles et profondes. Nous entendons ces retraités, ces salariés, ces travailleurs indépendants, ces jeunes, inquiets pour leur avenir comme pour leur quotidien immédiat. Depuis un certain temps, nous alertons les pouvoirs publics sur l'éloignement des services publics, notamment en milieu rural (santé, perceptions, CAF, La Poste ...).

La légitimité des revendications est aujourd'hui entachée par des violences inacceptables que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Nous saluons l'attitude des gendarmes et policiers engagés dans le maintien de l'ordre républicain et nous appelons à un retour au calme et au dialogue.

Les Conseillers départementaux d'Indre-et-Loire, comme tous les élus locaux, sont soucieux du bon fonctionnement de la République ; ils peuvent apporter la force de leur implantation sur le territoire et leur lien direct avec leurs concitoyens pour aider à trouver, dans la confiance et l'écoute, l'apaisement dont la France a besoin aujourd'hui.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, qui assure des missions fortes de service public sur tout le territoire (pour l'action sociale et la solidarité, les collèges, les routes, les personnes âgées ...), souhaite contribuer à la sortie de crise.

C'est pourquoi, par-delà nos sensibilités diverses, nous lançons un appel

- Pour un débat citoyen et participatif pour retrouver les voies du dialogue.
- Pour des États généraux de la ruralité,
- Pour une juste répartition des moyens aux territoires,
- Pour la reprise de relations de confiance entre Etat et Collectivités Territoriales